

17^{ème} édition du Salon du Cheval d'El Jadida

Dates : Du 13 au 18 Octobre 2026

Du manuscrit au livre : le Salon du Cheval fait rayonner la culture équestre au SIEL



L'Association du Salon du Cheval annonce sa participation au Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL), qui se tiendra du 1er au 10 mai 2026 à Rabat, à travers un espace dédié mettant en lumière la richesse de la culture équestre via la Bibliothèque et les éditions du Salon du Cheval. À travers cette présence, l'Association vise à valoriser le patrimoine équestre marocain en proposant au public une sélection d'ouvrages spécialisés. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de transmission du savoir et de promotion de la lecture auprès d'un large public. La Bibliothèque du Salon du Cheval offrira aux visiteurs un espace de découverte et de consultation d'ouvrages de référence issus de ses éditions propres, parmi lesquels :

- Les manifestations du soin et de l'intérêt accordés aux chevaux selon les documents du Sultan Moulay Abderrahmane ben Hicham, conservés à la Bibliothèque Hassaniya de Rabat (19ème siècle).
- Al-Khayl wa al-Baytara (en arabe) et sa traduction en français (Chevaux et Hippiatrie) du manuscrit d'Abu Abdallah Ibn Akhî Hizâm al-Khuttalî (9ème siècle).
- Al Fawaid al-moustara fi Ilm al-Baytara (en arabe) d'Ibn Hodeil al-andaloussi (14ème siècle)
- Dictionnaire des termes équestres.

Ces publications mettent en lumière la richesse du patrimoine équin marocain, à travers ses dimensions historiques, scientifiques et culturelles, ainsi que le rôle central du cheval dans l'identité nationale. Par ailleurs, les Éditions du Salon du Cheval présenteront les actes de conférences culturelles et scientifiques, organisées depuis la première édition du Salon en 2008 jusqu'à nos jours, contribuant à enrichir le paysage éditorial et à diffuser les connaissances liées à l'univers du cheval. « Cette participation au SIEL représente une opportunité unique de croiser deux univers essentiels : celui du livre et celui du cheval, afin de promouvoir notre patrimoine culturel sous un angle original et accessible », déclare Dr El Habib Marzak, Commissaire du Salon du Cheval d'El Jadida .

À propos de l'Association du Salon du Cheval

Créée le 20 mai 2008 sur Hautes Instructions Royales, l'Association du Salon du Cheval est régie par les dispositions du Dahir N°1-58-376 du 3 Joumada I 1378 (15 Novembre 1958) réglementant le droit d'association, tel qu'il a été modifié et complété par le Dahir portant loi N°1-73-288 du 6 Rabie I 1393 (14 Avril 1973). Elle a été reconnue d'utilité publique en 2010 par le décret N°2-10-505 et est présidée par Charif Moulay Abdallah Alaoui.

Elle a pour missions de :

- Organiser le Salon du Cheval d'El Jadida .
- OEuvrer à l'instauration de canaux de coopération, d'association et de communication avec les institutions gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les salons similaires au Maroc et à l'étranger .
- Encourager toute activité visant le développement et la promotion de la filière équine pour en particulier le développement socio-économique du monde rural.
- Mettre en valeur le riche patrimoine culturel national lié au cheval ainsi que les traditions équestres du Royaume.
- Mettre en valeur le riche patrimoine culturel national lié au cheval ainsi que les traditions équestres du Royaume.
- Encourager le développement des métiers du cheval.